

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 17 mars 2014 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT
M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. DOMINIQUE CÔTÉ

Assiste également à la séance M. GILLES BOUDREAULT, Directeur général.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

56.03.14

Il est proposé par M. Yvan Thériault, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier.

3.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 3 MARS 2014

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 3 mars 2014.

57.03.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 3 mars 2014 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

**4.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE
DU 3 MARS 2014 AU 14 MARS 2014**

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU
CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	58 599.89 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	36 265.67

SECTION RÉGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	15 187.49
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	_____

58.03.14 Après certaines précisions, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 3 mars 2014 au 14 mars 2014, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 13979; 14091 à 14102; 14157 à 14162; 14164 à 41477; et 14179 à 14183; soient et sont acceptés tels que libérés. Je, soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 17^{ième} JOUR DU MOIS DE MARS 2014

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

**5.- NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT POUR LES MOIS
D'AVRIL, MAI ET JUIN 2014**

59.03.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhérier et résolu unanimement que ce Conseil nomme M. Berthold Tremblay comme maire-suppléant pour les mois d'avril, mai et juin 2014, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

Il est en outre résolu que M. Berthold Tremblay soit autorisé à signer les chèques de la municipalité en l'absence de Monsieur le maire pendant cette période et que la présente résolution soit adoptée séance tenante.

6.- ANNULATION DE LA PETITE CAISSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT qu'une petite caisse au montant de 100.00 \$ est disponible pour la bibliothèque municipale afin de défrayer certains achats ponctuels;

CONSIDÉRANT que la responsable n'utilise plus cette petite caisse;

60.03.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder à l'annulation de la petite caisse pour la bibliothèque municipale. Cette résolution est adoptée séance tenante.

7.- AJUSTEMENT DE LA COMPENSATION POUR LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

61.03.14 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que ce Conseil autorise le paiement d'une compensation de 2 500 \$ à la responsable de la bibliothèque municipale, Mme Huguette Hudon, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, en douze (12) versements mensuels, ainsi qu'un montant supplémentaire de 250 \$ pour 2014 en raison du surplus de travail dû au changement de responsable. Cette résolution est adoptée séance tenante.

8.- DEMANDE DE QUATRE (4) ARRÊTS OBLIGATOIRES AU COIN DES RUES NAPOLÉON, DE LA COOPÉRATIVE ET DES PIONNIERS

Après discussion, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne d'autoriser la mise en place de deux arrêts sur l'avenue de la Coopérative, au coin des rues Napoléon et des Pionniers afin de sécuriser cette intersection par quatre arrêts obligatoires. Le vote est demandé. Trois conseillers sont contre, soit messieurs Yvan Thériault, Jean-Claude Bhérer et Marc-Antoine Fortin et deux sont pour, soit messieurs Berthold Tremblay et Magella Duchesne.

Suite à ce vote, la proposition est rejetée. Ce point est remis pour analyse et dans l'attente d'une rencontre avec le ministère des Transports du Québec.

9.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Les opérations suivent leur cours. M. Magella Duchesne fait état de l'entrée d'eau pour le jardin communautaire qui devra être installée par les travaux publics dans les meilleurs délais, ce qui sera confirmé ultérieurement.

B) LOISIRS ET CULTURE

Considérant la température froide qui se poursuit, le Conseil émet la possibilité de prolonger la saison de la patinoire extérieure pour cette année. Cette éventualité sera analysée dès demain par le service des loisirs.

M. Magella Duchesne donne quelques informations concernant le site Internet de la municipalité.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay informe le Conseil qu'il y aura une rencontre de la Régie incendie, mardi le 18 mars.

D) URBANISME

Aucun rapport.

10.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Aucun.

11.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Quelques questions sont posées concernant le jardin communautaire, la patinoire extérieure ainsi que pour le Week end tente.

12.- LEVÉE DE LA SÉANCE

62.03.14 Il est proposé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 20:30 HEURES

LE MAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAULT